



Maison des syndicats sur le campus de Jussieu
Tour 66-65 – 5ème étage – Pièce 504
Tel : 01 44 27 30 60
Mail: cgt@sorbonne-universite.fr
<http://sorbonne-universite.fercsup-cgt.net>



Crise sanitaire, manque de moyens, nombre d'étudiants en augmentation et défaussement de la Ministre Vidal sur les universités et les équipes enseignantes : le mauvais cocktail de la rentrée universitaire à Sorbonne Université

Après six mois de crise sanitaire dus à la première vague épidémique de Covid 19, dans un contexte où les moyens alloués à l'ESR ne cessent de baisser et alors que la reprise de l'épidémie semble se confirmer, la rentrée à Sorbonne Université s'annonce particulièrement chaotique.

L'impossible respect des règles sanitaires,

Les témoignages des collègues dans les facultés de lettres, de sciences et de médecine vont tous dans le même sens : partout, ils décrivent des conditions d'enseignement dans lesquelles il est impossible de respecter la distanciation sociale permettant de limiter les risques de contamination.

En Lettres, cette année ne fait pas exception : de nombreux amphithéâtres sont bondés, les étudiant-e-s sont parfois assis par terre et s'entassent dans des salles de cours qui n'ont quelquefois aucune ouverture sur l'extérieur et où l'air ne peut être renouvelé (Vous avez certainement vu dans la presse ces photos qui parlent d'elles-mêmes !). Quelques cas de Covid sont signalés et ont provoqué l'annulation de certains enseignements en présentiel. Ainsi en LEA, les cours du Master Pro MGCI (Master Gestion Commerce International) ont été annulés le lundi soir 14 septembre suite à deux cas symptomatiques.

En Sciences, la situation est à peine moins pire : certaines salles de TD sont tout juste suffisantes pour accueillir des groupes particulièrement fournis cette année, comportant souvent 30 à 35 étudiants, et ne permettent en aucun cas de respecter la distance minimum d'au moins 1 m nécessaire entre chaque étudiant. Les occupants des salles cherchent à limiter la casse en ouvrant les fenêtres afin de provoquer une aération. Mais cela va-t-il être encore possible alors que le froid et le mauvais temps s'installent ? Certains groupes de TD initialement prévus n'ont finalement pas été ouverts, ce qui aurait pourtant permis de diminuer la densité des autres groupes, donc de favoriser la distanciation physique.

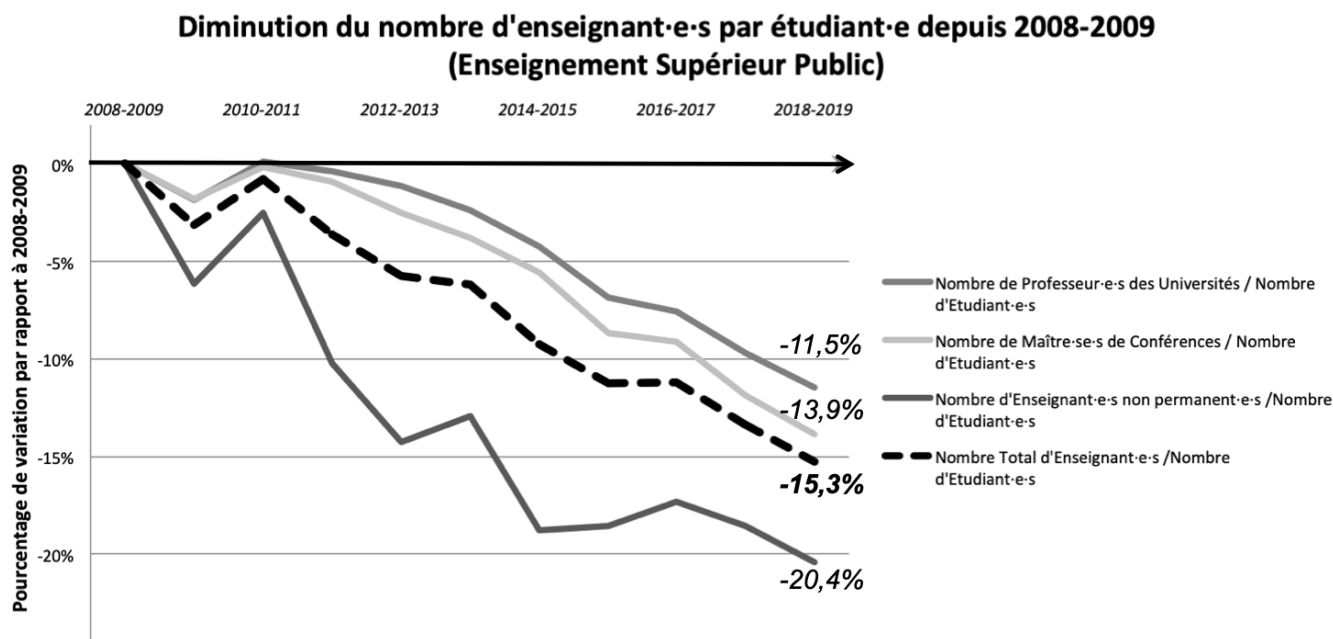
En médecine, des clusters importants de Covid 19 sont déjà apparus, particulièrement en deuxième année, où un taux de contamination des étudiants de l'ordre de 13,5 % a été mesuré. Le doyen a immédiatement blâmé le comportement des étudiants en dehors du campus (qui auraient fait preuve d'irresponsabilité en organisant des fêtes). Mais est-on sûr qu'un tel cluster ne pourrait pas se former dans la faculté même, en raison de la mauvaise aération des salles ou de l'impossibilité de respecter les gestes barrière ? Il est très probable que ce genre d'évènements, qui peuvent parfois entraîner la contamination de personnes fragiles susceptibles de faire des formes graves voire mortelles du SARS Covid-2, va se reproduire dans Sorbonne Université.

La bonne volonté de quasi tous les personnels et étudiants, qui respectent le port du masque ou se lavent les mains souvent, ne suffira pas : les risques de transmission du virus par aérosol imposent le respect d'une distance physique entre personnes, particulièrement dans les milieux fermés et mal aérés¹, ce qui est impossible dans les conditions actuelles.

¹ Lire en particulier les articles sur la transmission du Covid par aérosol et sur les risques de contaminations dans différentes circonstances sur les liens suivants : <https://www.lci.fr/sante/coronavirus-transmission-aerienne-du-covid-19-la-prudence-toujours-de-mise-malgre-des-directives-contradictaires-2165242.html>

Absence de moyens et augmentation du nombre d'étudiants

Les causes de cette situation inquiétante sont connues. La crise sanitaire actuelle ne fait que rendre encore plus visible le manque de moyens humains et d'espace dédié à l'enseignement supérieur et à la recherche, résultat d'une politique d'austérité budgétaire menée depuis de nombreuses années. Le graphique ci-dessous montre la diminution du nombre d'enseignants par étudiant dans l'ESR ces dix dernières années : **-11,5% pour les professeurs des universités, -13,9% pour les maîtres de conférences, -20,4% pour les enseignants non titulaires, et -15,3% pour l'ensemble des catégories.** La chute dramatique du taux d'encadrement des étudiants est expliquée par l'érosion du nombre d'enseignants parallèlement à une forte augmentation de la population étudiante.



Source: Publication annuelle de la DEPP et de la SD-SIES (<https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2020-1316>)

A SU, **en sciences**, le nombre d'enseignants titulaires est passé de 1458 à 1345 de 2006 à 2018 (**soit 8% de diminution**). Les nombres d'enseignants en médecine et en lettres ont quant à eux stagné. La tendance est identique pour les postes de BIATSS qui ont également fortement diminué dans de nombreux services. Par ailleurs, la fin de la rénovation du site Jussieu et la fusion des universités n'ont pas permis – loin de là ! – une augmentation de la surface des locaux consacrés à l'enseignement.

Cette année, l'effet est accentué par une augmentation importante du nombre d'étudiants inscrits en licence et en master, ce qui s'explique par les taux de réussite très élevés obtenus aux examens, la relative indulgence des jurys ayant permis de compenser les conditions catastrophiques d'apprentissage des étudiants durant la période de confinement. Ainsi le nombre d'étudiants inscrits **en L2 chimie est passé de 300 à 380**, soit une augmentation de 25% ! L'impossibilité de créer une nouvelle UE optionnelle afin d'absorber le surplus a conduit à une surcharge des groupes de TD (tous les groupes passant de 30 à 35). Cependant, malgré les promesses faites en CFVU, **la faculté des sciences n'a pas ouvert de place supplémentaire pour accueillir le surplus de bacheliers en L1**. Certains étudiants ont donc été exclus et renvoyés aux universités de banlieue moins sélectives. Ainsi, tous les étudiants en reprises d'études qui voulaient faire une licence à la FSI, n'ont pas été retenus à part en L1 bio.

La stratégie de défaussement des autorités

Pour que les équipes puissent faire face à ces conditions difficiles, il n'y a aucune instruction claire donnée par la présidence aux composantes et aux équipes d'enseignement (l'université ne recevant pour sa part aucune directive de la part du ministère). Notons au passage que les instances chargées de statuer

sur les conditions de travail et d'enseignement ont été réunies très tard (le CHSCT sur la rentrée a eu lieu le 22 septembre, la CFVU le 24 septembre et le **CT est prévu pour octobre** !). Les consignes locales précisent toutefois qu'une distance d'au moins 1 m doit être laissée aux étudiants « *quand c'est possible* ». Mais la question induite est : quand cela n'est pas possible, que fait-on ? La réponse se trouve sans doute à la Une de Libération sous le titre « une rentrée en démerdentielle ».

Alors **les équipes se démerdent** : certaines ont choisi un enseignement 100% présentiel d'autres ont préféré un enseignement partiellement ou totalement à distance (EàD). Dans le camp des 100% présentiel, le Master BEE à la FSI avait réservé des amphis pour permettre une distanciation sociale suffisante entre étudiants. Mais quelques jours avant la rentrée les enseignants reçoivent l'info que ces amphis ne sont plus réservables. Certains cours ont alors dû être reportés au samedi. A l'UFR chimie, la licence applique aussi la doctrine du 100% présentiel, tout en laissant la liberté aux responsables d'UE de faire de l'EàD s'ils le jugent nécessaire (le choix d'apprécier la situation sanitaire est donc laissé aux personnels, qui sont tiraillés entre la volonté de bien accueillir les étudiants et de se protéger de la maladie). Le master de chimie a pour sa part choisi un enseignement à 50% en distanciel. Mais les cours en présentiel ne pourront être filmés faute de moyen. En lettres à l'UFR de **géographie**, l'objectif affiché est 100% présentiel, **mais la capacité d'accueil des amphis a été réduite à 25%**, celle en salles de TD à 50%. Comment concilier ces injonctions contradictoires ? A l'enseignant de se débrouiller, de trouver les locaux supplémentaires et de faire les heures sup de manière bénévole ! Pendant ce temps, la permission a été accordée d'enseigner à distance en **LEA-allemand faute de salle** ; même s'il avait d'abord été demandé **d'enseigner dans un bureau du secrétariat du LEA** !

La fausse bonne solution de l'EàD :

Dans ce contexte sanitaire instable et angoissant, le remplacement d'une partie ou de la totalité de l'enseignement en présentiel par de l'enseignement à distance (EàD) apparaît pour beaucoup de collègues comme l'unique solution. Or si l'EàD peut constituer dans certaines situations une alternative intéressante (crise sanitaire, mais aussi étudiants-travailleurs, masters internationaux, etc ...), elle nécessite de **repenser** les contenus pédagogiques. **En réalité monter un EàD coûte cher et nécessite un plan de formation des enseignant-e-s et des moyens techniques conséquents**. En clair, l'EàD n'est pas seulement de la captation vidéo de cours mise en ligne ou des visio-conférences via zoom. C'est la forme d'EàD qui nous est proposée ici et qui **s'apparente tout simplement à de l'enseignement « en mode dégradé** », seule solution bricolée en urgence pour ralentir la propagation de l'épidémie. Elle n'offre pas l'interactivité indispensable à la construction psychique et sociale autant qu'intellectuelle du jeune adulte. **Elle exacerbe les inégalités sociales entre étudiants**, ceux ne pouvant pas bénéficier de conditions de logement décentes, d'un matériel informatique adapté et d'une situation familiale sécurisante étant largement défavorisés. Enfin, l'engouement pour les nouvelles technologies et la faiblesse des moyens de l'ESR menacent de faire de l'EàD une solution pérenne pour l'enseignement. **Le remplaçant définitif d'une partie ou de la totalité de l'enseignement présentiel par de l'EàD est une évolution majeure qui entrainerait une remise en question profonde du travail des enseignants**. Un des dangers est qu'ils soient rapidement dépossédés de leurs supports pédagogiques mis en ligne, qui pourront se retrouver n'importe où sans leur consentement, y compris sur des plateformes d'accès payant.

Il faut rappeler que **du côté des étudiants**, le bilan des 6 mois de confinement en distanciel est une catastrophe (y compris sur l'aspect « validation » du semestre) qui confirme la nécessité qu'à terme, les cours en présentiel soient rétablis.

Ne pas avoir à choisir entre catastrophe sanitaire et catastrophe pédagogique

Alors que tout un chacun savait que cette rentrée serait spéciale, marquée par des mesures sanitaires strictes et que nous avons trois mois pour mettre les moyens nécessaires afin d'élaborer des stratégies et des solutions d'enseignement permettant d'accueillir dans de bonnes conditions des étudiants plus nombreux cette année, nous constatons que nous avons le choix entre effectuer un enseignement présentiel sans possibilité de respect des mesures sanitaires, ou effectuer un enseignement à distance « de repli » qui aura des conséquences délétères sur l'apprentissage et l'insertion sociale des étudiants.

La vraie solution, **c'est d'avoir plus de moyens** : plus de profs, plus de locaux, pour pouvoir dédoubler les cours ; plus de BIATSS pour assurer la partie administrative (laquelle pèse maintenant sur les profs) et assurer le dédoublement des TP, plus d'ingénieurs pédagogiques pour travailler sur l'hybridation de l'enseignement (si elle s'avère pertinente). Le ministère et SU n'ont rien mis en place de ce côté comme tentative de réponse à la crise sanitaire (il ne suffit pas d'acheter des micros-cravates et des tablettes en masse pour permettre aux étudiants d'accéder à un enseignement à distance de qualité !). C'est là toute l'hypocrisie du gouvernement qui a édicté des règles impossibles à tenir sans prévoir le budget nécessaire à ses applications, **au contraire de pays** comme l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne qui ont augmenté le budget dédié à l'enseignement². En France, la seule « réponse » apportée consiste à faire voter la LPPR (Loi Pluriannuelle de Programmation de la Recherche) en urgence. Le contenu de cette loi s'oppose aux besoins de moyens des universités et en particulier à la nécessité de créer des postes statutaires et rajoute encore davantage de précarité et d'inégalités dans l'ESR. Face au rejet unanime de la part de la communauté scientifique depuis près d'un an, le ministère a récemment tenté d'engager les organisations syndicales à son acceptation par la signature d'un protocole relatif à l'amélioration des carrières et des rémunérations conditionné à la mise en œuvre des mesures de la LPPR³!

Nos revendications

- L'application des mesures sanitaires **exige des espaces et des locaux**, c'est pourquoi la CGT demande d'envisager le dédoublement des cours et la location d'espaces extérieurs pour le réaliser. Sous la pression des luttes, l'Etat avait attribué pour la durée de désamiantage du campus de Jussieu un immeuble du CEA dans le 15^{ème}, un immeuble de 5 étages dans le 11^{ème}, les locaux désaffectés de l'hôpital Boucicaut, ou l'immeuble le Galilée à Ivry. SU doit s'adresser au gouvernement pour obtenir avec les autres universités des locaux à Paris.
- Le **recrutement** massif d'enseignant-e-s est une nécessité, ainsi que celui d'ingénieur-e-s pédagogiques, d'informaticien-ne-s et de technicien-ne-s audiovisuel-le-s, mais aussi le recrutement de personnels BIATSS dans les services où leurs départs ne sont pas remplacés, particulièrement dans les plateformes de TP, les secrétariats pédagogiques, et les services de scolarité où l'application d'Apogée est toujours problématique.
- Même si la présence des collègues sur le lieu de travail est nécessaire pour maintenir les liens sociaux favorables à l'interactivité entre collègues, la CGT encourage les collègues enseignants ou BIATSS à recourir à leur **droit de retrait dès lors qu'ils se sentent en danger** dans leurs activités en présentiel. Nous devons tenir compte des risques réels pour la santé des collègues, dont plus de 650 ont plus de 60 ans (bilan social 2018), et alors que des centaines d'entre eux passent près de 4 heures par jours dans transports, serrés comme des sardines.
- Dans ces conditions, la CGT de SU comprend le désir de certains collègues pour **un travail à distance, mais qui doit être encadré d'une façon très précise**.
- La CGT demande également le **rétablissement des autorisations spéciales d'absence**, l'abandon du jour de carence pour toute personne placée en quarantaine.

L'ensemble de ces revendications nécessite de fait **l'abandon du projet de loi LPPR**, ainsi que celui de l'Accord relatif à l'amélioration des rémunérations et des carrières. La **revalorisation salariale**, indispensable dans un contexte où le point d'indice est gelé depuis 2010, ne doit pas être conditionnée à un accord sur la LPPR.

En conclusion, les conditions attendues pour cette rentrée ne sont pas à la hauteur d'une université qui se veut à la pointe de l'innovation. La CGT de SU s'adresse à la direction de SU et à sa tutelle qui ne mettent pas en place les moyens nécessaires et bradent la santé et la sécurité des salariés ainsi que sa mission d'enseignement.

² 39000 recrutements en Espagne (les syndicats en revendiquaient 70000)

<https://www.franceinter.fr/emissions/sous-les-radars/sous-les-radars-07-septembre-2020>

50000 recrutements en Italie

<https://lepetitjournal.com/rome/education/litalie-ouvrira-les-ecoles-le-14-septembre-283748>

³ Projet de loi de programmation pour la recherche (2021-2030) : Accord relatif à l'amélioration des rémunérations et des carrières.